Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 5 (1917)

Heft: 56

Artikel: De nouveaux métiers féminins en France

Autor: Cruppi, Louise

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-252706

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

avions même le devoir de le faire, quelles que pussent en être les conséquences. Il arrive un moment où un peuple n'a pas le droit de se taire devant l'histoire, de rester silencieux devant l'infamie.

M. Schopfer fait ressortir que si, depuis 1914, le Grand Conseil a fait une si grande place aux débats sur les affaires fédérales, ce n'est pas pour le plaisir de critiquer, mais pour être utile au pays et arriver à des résultats pratiques. Depuis la guerre, le canton de Vaud a voulu affirmer plus haut que jamais sa volonté, exercer l'influence à laquelle il a droit dans la Confédération. S'il est bien des domaines où les concessions s'imposent, il en est d'autres où l'on doit se montrer intransigeant : lorsque l'honneur national est engagé, lorsque la raison d'être de notre Etat nous force à prendre position. Rappelons-nous que l'existence même de la Suisse réside dans un fédéralisme conforme à ses traditions démocratiques.

Nous applaudissons aux paroles courageuses et dignes, fières et patriotiques, prononcées dans ce débat de grande ampleur qui avait en vue le bien du pays, et qui s'est déroulé devant une salle particulièrement attentive et vibrante. Lucy Dutoit.

De nouveaux métiers féminins en France

I. Les professions de l'enseignement

La terrible hypertrophie des industries de guerre déséquilibre tout le marché. Des femmes, par centaines de mille, sont occupées à des fabrications qui, il faut bien l'espérer, sont temporaires (du moins à cet état d'intensité). Chaque jour des groupes nouveaux, désertant les métiers de paix, vont aux usines de guerre. Cela crée un mouvement incessant ; cette matière : le travail féminin, est en ce moment en agitation, en fusion.

On peut, sans être prophète, prédire que ce travail augmentera encore beaucoup en quantité — on peut le constater dès aujourd'hui et que, par conséquent, de plus larges champs devront lui être ouverts. Cette constatation ne nous cause — il est inutile de le dire — ni orgueil ni joie.

Le mot de joie serait un blasphème, quand on songe aux pertes atroces qui ont causé les vides que nous sommes appelées à combler, et il est même bien amer de penser que certaines conquêtes que nous réclamions nous arrivent par une si douloureuse voie ! Qui n'a eu le cœur serré en voyant entrer dans l'atelier ou dans l'usine toutes ces femmes avec leurs voiles de deuil...

Pourtant elles entrent courageusement, parce qu'il faut faire vivre la famille. Et notre besogne est de rechercher comment elles peuvent le faire dans les meilleures conditions possibles pour elles, et pour leurs enfants quand elles en ont. L'enfant : c'est là l'objet de notre plus grande crainte. Si la femme est obligée, par la nécessité, de quitter le foyer du matin au soir, que deviendra-t-il, l'enfant ? Multiplions les crèches et les garderies ; de toutes les tâches sociales c'est aujourd'hui la plus urgente. Mais essayons aussi, dans les métiers d'avenir, d'en trouver qui ne nuisent pas trop à la besogne maternelle. Trop de femmes, hélas ! seront, dans la génération qui vient, privées de mariage et de foyer. Pour celles-là l'horizon du travail doit être presque sans limites ; mais appliquons-nous aussi à trouver des travaux qui, sans trop de dommage, puissent être exécutés par les mères.

Une des classes de femmes les plus intéressantes et les plus douloureuses que l'on rencontre en ce moment, c'est celle des femmes ruinées et contraintes au travail alors que rien ne les y a préparées. Car s'il y a des nouveaux riches, il y a aussi, et en bien plus grand nombre, des nouvelles pauvres. Contre celles-là, toutes les difficultés se dressent, non seulement au dehors, mais souvent, hélas, en elles-mêmes. Elles ignorent tout de la vie, de ce marché du travail, au milieu duquel elles se trouvent jetées. Or qui n'a pas une valeur spéciale, professionnelle, est incasable ; c'est ce qu'il faut dire tout de suite aux femmes qui viennent demander à faire « n'importe quoi ». Etre apte à tout, ou apte à rien, c'est exactement la même chose. Il faut se mettre résolument à un métier.

A cela, que de difficultés on élève ! La plus poignante d'abord : « Je n'ai pas le temps d'apprendre, il faut que je gagne tout de suite ! » Et on a beau répondre : « Vous chômerez à la recherche d'une place impossible plus de temps qu'il n'en faudrait pour apprendre un métier ! » La postulante est naturellement difficile à convaincre. Même si on lui offre un secours d'apprentissage, parfois, elle ne se décide pas. Ce que voudraient beaucoup de ces femmes récemment ruinées, c'est trouver une situation hybride qui les laisse dans leur milieu, qui ne les déclasse pas. Et elles jugent qu'être dames de compagnie, diriger la maison d'un veuf et élever ses enfants, ou être la compagne d'une vieille dame, ou encore diriger une œuvre de charité (alors qu'elles ne savent souvent rien de ce métier difficile), cela laisserait dans l'ombre, aux yeux du monde, si elles sont rémunérées ou bénévoles, cela ne les déclasserait pas. Il y a encore dans beaucoup d'esprits féminins cette idée que le travail fait déchoir.

La femme qui, sacrifiant son bonheur privé, devient une travailleuse utile, mérite certes tous les respects ; beaucoup d'entre elles d'ailleurs s'y mettent courageusement. Mais comment peuvent-elles devenir ces travailleuses utiles ? La nécessité de l'apprentissage, de l'enseignement technique pour la femme est apparue, depuis quelque temps, à beaucoup d'esprits.

Et d'abord, commençons par la plus modeste, et la plus féminine de toutes les besognes : le soin de l'enfant. Dans tous les ménages où la mère ne pouvait pas ou ne voulait pas s'en occuper entièrement, ce soin si grave incombait à des « bonnes d'enfants », dont la critique et la caricature étaient classiques depuis longtemps. J'admets que la corporation fut jusqu'à un certain point calomniée .. mais sa réputation était mauvaise, et avait amené l'usage si répandu des « Misses » et des « Fraülein ». On trouvait, en effet, en pays voisins, des filles bien élevées, des filles instruites, que ne rebutaient pas les soins matériels à donner aux tout petits. Par contre la Française, munie du plus simple brevet élémentaire, déclarait : « Je ne veux pas d'enfant de moins de 4 ou 5 ans, je ne veux pas donner des soins matériels... » Depuis quelques années, on cherchait déjà à remédier à cet état de choses. Des écoles de gouvernantes enseignent les soins délicats de la puériculture. Car il ne suffit pas de consentir dédaigneusement à donner ces soins, il faut encore savoir, et cela n'est pas si facile ! Il faut être en quelque sorte l'infirmière des petits. Les écoles qui fournissent ces personnes compétentes exigent, à bon droit, pour leurs élèves un paiement suffisant (car le paiement misérable avait causé le discrédit de la bonne d'enfant) et réclament dans la maison pour la gouvernante quelque chose de la considération qui entoure la nurse en Angleterre. Je range donc, sans hésiter, parmi les nouveaux métiers de femmes en France, celui de gouvernante d'enfants, éclairée et respectée. Après un stage peu prolongé, toute femme soigneuse peut y parvenir. Si humble que ce métier paraisse, il est infiniment noble puisqu'il agit sur l'avenir de la race, et il porte sa récompense en lui-même pour les femmes, si nombreuses, qui sont touchées par la grâce des tout petits.

Dans le même ordre d'idées, je parlerai de la « froebélienne » ; nommée aussi d'un terme bien impropre (traduction littérale de l'allemand) jardinière d'enfants, institutrice de la prééducation, qui s'occupe dans les garderies ou écoles de l'enfant de trois à six ans, qui développe son intelligence par des jeux, des chants, des images, des travaux manuels, avant qu'on lui apprenne à lire. Un grand nombre de jeunes filles, munie seulement du brevet simple et cherchant des places d'institutrices, qui (avec leur mince bagage) seront toujours assez misérables, ignorent qu'elles pourraient être placées tout de suite, et bien payées, après avoir suivi des cours froebéliens. En ce moment où on multiplie les crèches et les garderies, on cherche à tout instant ce personnel et on ne le trouve pas. L'école Sévigné, qui a un cours normal de froebéliennes où les études durent deux ans, sait bien qu'on lui enlève souvent ses élèves après la première année, et qu'elle ne peut suffire aux demandes. Il faudrait que d'autres cours se forment, car il y a de nombreuses places à prendre.

Pour les autres professions de l'enseignement, elles ne sont pas à coup sûr, nouvelles pour les femmes, mais il y a lieu d'espérer que leur situation s'y élargira. Si, comme il faut le désirer, plus d'hommes s'occupent de commerce, d'industrie, de colonisation, la petite situation, si modeste, de l'instituteur primaire, appartiendra peut-être plus souvent aux femmes. Mais sur ce point, il est inutile d'encourager les postulantes, elles sont bien assez nombreuses. Il faudrait seulement que toutes ces jeunes filles, s'inspirant de l'exemple de quelques institutrices éminentes, sachent faire de l'école un foyer d'enseignement ménager et technique élémentaire, d'hygiène, de propreté. Souhaitons à ce point de vue voir se généraliser l'institution de la nurse d'école : infirmière permanente examinant chaque jour l'enfant, le menant quand il le faut au médecin ou au dispensaire, allant dans la famille fournir l'indication des soins à donner. La nurse d'école, installée depuis longtemps en pays anglo-saxon, tend à s'introduire chez nous pour le grand bien de l'enfant. Pour le bien aussi de la femme qui adoptera cette profession, et la profession d'infirmière sous toutes ses formes. Ces formes se sont variées et développées infiniment depuis la guerre. Il est inutile de citer ici les très nombreuses écoles qui donnent le diplôme, mais il y a place dans cette profession pour beaucoup de femmes, et elles peuvent dès maintenant s'y faire une existence modeste, mais assurée. Il faut souhaiter que les infirmières soient de plus en plus payées et honorées, et pas trop concurrencées par les bénévoles. Celles-ci, sans y songer, au début de la guerre, avaient réduit les professionnelles au chômage et à la misère. Il y a là une grosse erreur que ne commettent pas, par exemple, les Anglaises, plus pratiques. Même les femmes du monde qui, en ce moment, travaillent aux munitions, se font payer comme les ouvrières. Elles peuvent remettre ensuite leurs salaires à des œuvres, mais au moins elles n'ont pas concurrencé les professionnelles.

Pour en revenir à l'école, je ne borne pas, bien entendu, mes ambitions pour les femmes à l'enseignement primaire. J'espère que le secondaire et même le supérieur leur sera de plus en plus ouvert. Dans les petites classes des lycées de garçons elles enseignent maintenant une année de plus : c'est l'élargissement par le bas, mais je voudrais aussi que leur situation s'élargisse par le haut.

L'accession des femmes au baccalauréat, de plus en plus fréquente, a mis sur le tapis la question de l'identité des programmes, des examens et concours, des grades et des titres chez les filles et les garçons. Une commission est réunie, pour obvier aux inconvénients de la situation actuelle qui fait que les jeunes filles élevées au lycée désertent l'examen de fin d'études qui est la sanction prévue pour leurs travaux, sortent de la voie qui leur a été tracée, et vont, avec une préparation de fortune, tenter le baccalauréat destiné aux garçons. Le mouvement a été si irrésistible qu'on ne cherche plus maintenant à s'y opposer ; on sent que, si les filles agissent ainsi, c'est que l'examen qualifié de *désintéressé* qui termine leurs études ne leur permet pas de gagner leur vie. On vise à les préparer officiellement au baccalauréat, qu'on préparait déjà officieusement. Le moindre pas fait en ce sens, si hésitant qu'il soit, achemine vers l'identité d'instruction réalisée dans presque tous les pays d'Europe et vers la constitution d'un corps de professeurs mixtes... réalisé aussi dans beaucoup de pays. Les hommes enseignent bien dans les lycées de filles ; pourquoi la réciproque de serait-elle pas admise ? Cela rendrait possible, avec l'identité de préparation, l'identité de traitement à titre égal, qui est vraiment réclamée impérieusement par la justice.

Avant de quitter ce sujet, je parlerai d'un ordre nouveau de professorat, qui sera sans doute facilement admis par les personnes les moins féministes. Je veux parler des professorats pour l'enseignement ménager et agricole. De la petite enquête que j'ai faite au Ministère de l'Agriculture, il résulte qu'un effort sérieux est fait ; que les écoles ambulantes qui ont donné de si excellents résultats vont être augmentées en nombre et en importance ; que l'enseignement de l'école de Grignon, mise pendant l'été à la disposition des femmes et devenant une école normale d'enseignement féminin agricole, réussit parfaitement. J'ai eu connaissance aussi de quelques tentatives privées très intéressantes, et il y a lieu d'espérer qu'après la guerre, devant la nécessité impérieuse de repeupler les campagnes, de travailler des terres (hélas, négligées !) un grand effort sera fait en ce sens. Mais il ne faut pas, pour garder à l'agriculture les femmes ou les hommes, les empêcher de s'élever ; il faut élever le niveau de l'agriculture, qui a tant besoin chez nous de devenir plus rationnelle, plus scientifique, de s'appuyer sur la mécanique et la chimie agricole. Il faut des paysans et des paysannes instruits, il faut que ce mot de « paysan » qu'on emploie quelquefois chez nous avec dédain, devienne comme au Danemark, par exemple, un titre honoré.

Tel est bien, certainement, le but que poursuit le Ministère de l'Agriculture dans ses fondations présentes et futures... et cependant, à mon avis, il y manque quelque chose. On veut apprendre aux filles d'agriculteurs à gérer leur bien ; on veut former des servantes de ferme, on fait, aux écoles de Cœtlogon et de Kenliver, des laitières et des fromagères. Les écoles ambulantes donnent en trois mois d'excellentes notions d'économie domestique et agricole. Tout cela est parfait, on fera, j'espère, de bons soldats pour l'agriculture, mais les officiers ? Personne ne semble avoir songé à former, comme on le fait en Angleterre et en Suède, au Danemark, en Suisse, des femmes chefs ou sous-chefs d'exploitations agricoles, chefs jardiniers, jardiniers paysagistes, horticulteurs, et encore moins, comme on le fait en Russie, dans des conditions admirables, des femmes ingénieurs-agronomes.

Louise Cruppi.

De-ci, De-là...

Nous avons reçu, malheureusement trop tard pour l'insérer dans notre dernier numéro, le texte et l'exposé de motifs de la pétition au Conseil fédéral contre le gaspillage des denrées alimentaires. Quand paraîtront ces lignes, les feuilles de pétition devront être rentrées au Secrétariat antialcoolique : aussi ne pouvons-nous rien faire d'autre, à